

Conditions d'achat de ADESA

- ✓ ADESA fait référence aux entités juridiques ADESA France SAS ou ADESA Europe NV.
- ✓ Vous déclarez être propriétaire du véhicule ou avoir reçu procuration afin de procéder à la vente du véhicule.
- ✓ ADESA devient propriétaire du véhicule suite au paiement de votre facture, cependant vous restez responsable en matière de dommages ou de vol jusqu'à l'enlèvement du véhicule par le transporteur désigné par ADESA.
- ✓ Suite à la réception du virement de ADESA, vous devez mettre le véhicule à disposition du transporteur, désigné par ADESA, pour enlèvement.
- ✓ Vous déclarez être en possession des documents de bord (certificat d'immatriculation et certificat de conformité) du véhicule et vous les enverrez par lettre recommandée à ADESA.
- ✓ Si vous ne disposez pas du certificat d'immatriculation et du certificat de conformité, vous devez en faire part à ADESA avant la vente.
- ✓ Vous confirmez que les données indiquées sur le certificat d'immatriculation correspondent aux données du véhicule.
- ✓ Vous confirmez que le véhicule ne fait l'objet d'aucun financement à la date du transfert de propriété.
- ✓ Vous confirmez avoir informé ADESA des problèmes techniques connus sur le véhicule.
- ✓ Si vous êtes concessionnaire automobile, vous confirmez avoir informé ADESA de toutes réparations effectuées sur le véhicule dues à un accident.
- ✓ Vous confirmez avoir informé ADESA sur le régime de TVA à appliquer. Régime général de la TVA (TVA récupérable) ou régime de TVA sur la marge si elle n'a pas été déduite lors de l'acquisition du véhicule.
- ✓ Si l'inspection du véhicule n'a pas été effectuée par un expert ADESA, la vente peut être annulée par ADESA dans les cas suivants :
 - en cas de problèmes techniques si ceux-ci n'ont pas été signalés à ADESA avant la vente et pour lesquels le vendeur refuse les frais de réparation correspondants au devis;
 - en cas de différences entre les informations fournies par le vendeur du véhicule et la réalité; ceci se rapporte aux options, à la motorisation, à l'âge, au kilométrage et aux dommages non compensés par le vendeur après présentation d'un devis.
- ✓ Vous déclarez que les prix proposés par ADESA sont traités en toute confidentialité.
- ✓ En cas de non-respect des points ci-dessus, ADESA peut entreprendre des démarches judiciaires.

ADESA France SAS

104, Avenue Albert 1er • 92500 Rueil-Malmaison • France
N° TVA : FR 51 495 157 950 • C.V.V. 026-2012 CPV Christophe Dore
SAS au capital de 700 000 € • 495 157 950 RCS Nanterre

Tél. +33 (0)1 41 44 07 07
info-fr@adesa.eu
adesa.eu

